

PASS... SPORT

MONTOIS SEPT.2015
JUN 2016



**DES ACTIVITÉS SPORTIVES, DE DÉCOUVERTE
DE LOISIRS, D'INITIATION...**

ENFANTS / ADULTES



ORGANISÉ PAR LE SERVICE DES SPORTS DE LA VILLE

RENS./INSCRIPTIONS : *Service des sports de la Ville*

Château de Nahuques - Avenue de Villeneuve

Tél. : 05 58 93 68 68

Ouvert du lundi au jeudi 8h-17h30 (vendredi 16h30)

Adult' Sport

Activités sportives de loisirs et de détente, proposées aux adultes dans la semaine et pendant la journée (matin ou après-midi).

• SPORT SANTE

gym douce et marche nordique
Séances les lundis et/ou mercredis
9h-10h30

• ÉCOLE DE NATATION ADULTES

Apprentissage de la natation en cours collectifs pour les adultes ne sachant pas nager. Les cours sont donnés à la piscine municipale (rue Sarraute), le lundi de 19h à 20h
Deux périodes de fonctionnement (hors vacances scolaires)

- 1^{ère} période : du 21 septembre

2015 au 6 février 2016

- 2^{ème} période : du 29 février 2016
au 25 juin 2016

• INITIATION GOLF

Découverte et initiation
mardi au vendredi de 9h à 12h
(1 seul créneau au choix)

• LA MARCHÉ DES QUARTIERS

Promenades dans les quartiers de la Ville encadrées par un éducateur sportif, les lundis matins durant l'année scolaire.

• TARIFS :

Droit d'adhésion : 4,70€* et 5,40€**
Sport Santé :

1 séance/semaine 16€* et 18,20€**

2 séances/semaine 30€* et 37,50€**

École de natation : 44,90€* et 51,65€**
Golf (+25 ans) : 91,80€* et 105,60€**

tarif réduit : 56,10€* et 64,50€**

Marché des quartiers : 4,70€* et 5,40€**

* tarifs montois

** tarifs non montois

LE PASS...SPORT C'EST QUOI ?

• Un programme d'activités tout public.

La découverte, l'initiation et la pratique d'activités sportives de loisir et de détente pour une somme modique.

Objectifs

• Permettre à un large public la pratique d'activités sportives
• Donner aux associations l'occasion de faire découvrir leurs activités.

Comment participer ?

• Être adhérent au Pass...Sport Montois

• L'adhésion est valable 1 année (sept 2015 - août 2016). Elle donne droit à toutes les activités proposées dans le cadre du Pass...Sport Montois et couvre les participants en responsabilité civile.

• Certificat médical obligatoire lors de l'inscription.

Assurance

• Pour toutes les activités, la Ville de Mont de Marsan a souscrit un contrat d'assurance qui couvre : sa responsabilité civile en tant qu'organisateur ; la responsabilité civile de ses préposés et des collaborateurs apportant leur concours à l'organisation et à l'encadrement des activités ; la responsabilité civile des participants, lesquels sont considérés comme tiers entre eux.

Ce contrat ne garantit :

- au titre des dommages matériels, les risques de vol, les dommages corporels que le participant pourrait subir à l'occasion de ces activités.

Il appartient donc à chaque participant de souscrire personnellement, au besoin, un contrat d'assurance couvrant ces risques pour garanties et montant qui lui apparaissent nécessaires.

Pass...Sport 6-10 ans

• POUR QUI ?

Programme proposé aux enfants âgés de 6 à 10 ans (classes CP au CM2).

Le programme détaillé des activités est adressé dans les écoles et paraît par voie de presse dans le courant du mois de septembre.

• QUAND ?

Durant l'année scolaire, en dehors des vacances et sur 2 périodes de fonctionnement de 12 semaines chacune :

- 1^{ère} période : 5 octobre 2015
au 30 janvier 2016

- 2^{ème} période : 1^{er} février 2016
au 28 mai 2016

Sur chaque période, possibilité de découvrir 1 activité sportive, choisie dans le programme proposé.

Durant toute la période choisie,

l'enfant pratique l'activité 1 fois par semaine au sein même de l'association.

Une fois la période de découverte terminée, l'enfant peut, s'il le désire, s'inscrire auprès de l'association qui l'a accueilli.

• TARIFS MONTOIS

Droit d'adhésion 2,65€

Par période 10,70€

• TARIFS NON MONTOIS

Droit d'adhésion 3,05€

Par période 12,30€

Pass... Sport Vacances pour tous

• **POUR QUI ?** enfants et adultes en fonction des périodes. Les activités proposées varient également en fonction des périodes, et peuvent être mises en place à la journée (journée ski, journée mer, journée multi-activités...) ou à la semaine sous forme de stage (stage multisports, stage mer).

• QUAND PENDANT LES VACANCES ?

- Toussaint - Hiver

- Printemps - Été

Les jeunes ont la possibilité de s'inscrire sur un ou plusieurs jours et participer à une ou plusieurs activités. Les inscriptions sur les listes d'activités sont prises au service des sports, la semaine précédant les vacances.

• TARIFS MONTOIS

Communiqués ultérieurement

• TARIFS NON MONTOIS

Communiqués ultérieurement

École de natation enfants

• **POUR QUI ?** Apprentissage de la natation en cours collectifs pour les enfants âgés d'au moins 6 ans et ne sachant pas nager.

• **QUAND ?** Les cours sont donnés à la piscine municipale (rue Sarraute), le mercredi sur les créneaux suivants :

• 14h40-15h20 • 15h20-16h10 • 16h10-17h

1^{ère} période : du 21 septembre 2015 au 6 février 2016

2^{ème} période : du 29 février 2016 au 25 juin 2016

• **TARIFS MONTOIS :** droit d'adhésion 2,65€ - Par période : 33,65€

• **TARIFS NON MONTOIS :** droit d'adhésion 3,05€ - Par période : 38,70€

Tournois sport pour tous

• POUR QUI ?

Pour tout groupe de personnes appartenant à une même entreprise ou administration ou tout simplement constituant un groupe d'amis.

• QUAND ?

D'avril à juin 2015 : Football Plein Air

• TARIFS MONTOIS :

droit d'adhésion 4,70€

Sport collectif 13,80€

• **TARIFS NON MONTOIS :**

droit d'adhésion 5,40€

Sport collectif 15,90€

Bébés nageurs

• POUR QUI ?

Enfants âgés de 5 mois à 5 ans

• QUAND ?

2 périodes de fonctionnement (hors vacances scolaires)

- 1^{ère} période : du 21 septembre
2015 au 6 février 2016

- 2^{ème} période : du 29 février 2016 au
25 juin 2016

Pour les 5 à 15 mois

Merc. 11h-12h ou sam. 10h- 10h30
(présence obligatoire d'1 ou des 2 parents)

Pour les 15 à 24 mois

Merc. 11h-12h ou sam. 10h30 -11h
(présence obligatoire d'1 ou des 2 parents)

Pour les 2 à 3 ans

Mercredi de 10h30 à 11h
(présence obligatoire un adulte)

Pour les 4 à 5 ans

Mercredi 14h-14h30
(présence obligatoire un adulte)

• TARIFS MONTOIS

Droit d'adhésion 2,65€

Activité 66,30€

• TARIFS NON MONTOIS

Droit d'adhésion 3,05€

Activité 76,25€